

façon d'influencer les sociétés de la Couronne, que le secrétaire d'État a dit, comme en fait foi le *Journal d'Ottawa* du 26 avril:

De nos jours, on peut laisser la presse écrite agir à sa guise, pourvu que l'on puisse influencer la radio et la télévision.

M. l'Orateur: A l'ordre. La question du Règlement ne se posait pas ici, inutile de le dire. Dès le début de la période des questions, j'exhorte les députés à procéder le plus vite possible. Dès que l'on s'attarde sur une question, la présidence est dans une situation délicate, car les députés s'imaginent qu'on aurait dû les inviter plus tôt à poser la leur. J'en profite également pour rappeler à la Chambre que la période des questions se limite à quarante minutes. Il y aura forcément des premiers et des derniers, mais je tâche d'être aussi juste que possible et de faire diligence. J'espère toujours que les députés invités les derniers à poser leur question n'en voudront pas à la présidence de ne pas avoir été les premiers sur la liste.

[Plus tard]

M. l'Orateur: Je veux autoriser le député de Crowfoot à poser une question complémentaire. Il s'est perdu, hélas, dans la mêlée. Il avait posé une question initiale et n'a pas eu l'occasion d'en poser une complémentaire. J'ai du remords à ce sujet.

M. Horner: Merci, monsieur l'Orateur. Peu m'importe d'avoir été mis de côté pendant un certain temps mais je voulais avoir le dernier mot. Je veux demander au premier ministre si son gouvernement envisagera au plus tôt, peut-être au comité des transports, de faire étudier toute la question du service-voyageurs et l'engagement des compagnies d'assurer le service-voyageurs d'un littoral à l'autre, afin d'en déterminer le besoin étant donné l'inquiétude que ressentent tous les Canadiens.

Le très hon. M. Trudeau: Vous avez eu le dernier mot.

M. Horner: D'après la réponse du premier ministre, je suppose qu'il est d'accord pour que cette question soit étudiée au plus tôt au comité des transports. Il a fait un signe de tête, et je veux simplement confirmer son assentiment.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE DES DÉBARDEURS—LE RÈGLEMENT DU DIFFÉREND

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Ma question s'adresse au ministre du Travail. Il [M. Simpson.]

paraît que les patrons et représentants de sept sections syndicales de débardeurs de Vancouver se sont réunis hier après-midi et hier soir pour tâcher de régler le différend et qu'on y a fait de nouvelles propositions. La situation étant grave, le ministre pourrait-il nous mettre au courant des derniers événements?

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): Oui, monsieur l'Orateur. L'Union internationale de débardeurs et travailleurs d'entrepôts a soumis des propositions qui seront examinées aux réunions des nombreuses cellules syndicales à une heure de l'après-midi, heure de Vancouver. Nous connaissons, j'imagine, les résultats de ces réunions et du vote à six heures, heure de Vancouver. Si les délibérations et le vote ont pris une tournure favorable, il se peut que les hommes aient repris le travail d'ici un jour ou deux.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

QUESTION RELATIVE AUX PROTESTATIONS DU GOUVERNEMENT CANADIEN AU SUJET DE LA VISITE DE M. JEAN DE LIPKOWSKI

[Français]

M. Bernard Dumont (Frontenac): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a reçu une réponse à la note diplomatique qu'il a fait parvenir au gouvernement français, relativement à la visite de M. de Lipkowski au Québec?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, les entretiens entre notre ambassadeur et le ministre des Affaires étrangères de France n'ont pas encore eu lieu.

LE PÉTROLE

LA POLITIQUE NATIONALE

M. Stan Schumacher (Palliser): Puis-je poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce? Vu la gravité de la situation, comme l'a souligné la Independent Petroleum Association of Canada, quand le ministre sera-t-il en mesure d'annoncer une révision de notre politique nationale en matière de pétrole qui permette à l'industrie de répondre à la demande sans cesse croissante, nationale et internationale, pour les pétroles canadiens?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): La politique pétrolière